



Rapport du Forum manitobain sur le vieillissement et les personnes handicapées

12 mars 2008

Préparé par Rhonda Wiebe

**Pour le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées
et du vieillissement en santé et le Bureau des personnes handicapées
du Manitoba**

Il est également possible d'obtenir le rapport par courrier électronique à dio@gov.mb.ca ou de le consulter en ligne à www.gov.mb.ca/dio/index.fr.html. On peut obtenir ce document dans un format particulier.

240, avenue Graham, bureau 630
Winnipeg (Manitoba) R3C 0J7
Téléphone : 204 945-7613
Télécopieur : 204 948-2896
ATS : 204 948-2901

155, rue Carlton, bureau 822
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : 204 945-6565
Télécopieur : 204 948-2514

Le 30 mars 2009

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le *Rapport du Forum manitobain sur le vieillissement et les personnes handicapées 2008*.

Le Bureau des personnes handicapées et le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé ont organisé ce forum pour aider à instaurer un dialogue et un réseautage continu entre des organismes dont l'action porte principalement sur les personnes handicapées et les personnes âgées. Les organisateurs sont convaincus que ces deux groupes ont beaucoup à gagner en mettant en commun leurs expériences.

Comme vous le savez peut-être, le gouvernement du Manitoba a entrepris de devenir une province amie des aînés et a lancé une stratégie pour appuyer la citoyenneté à part entière des personnes handicapées. Ces deux initiatives ont pour objectif commun de répondre aux besoins de chacun, quel que soit son âge ou ses capacités, afin que tout le monde puisse prendre une part encore plus active à la vie de la collectivité. Inclure tout le monde, c'est rendre notre société saine et dynamique.

Le rapport ci-joint a été préparé pour fournir un outil utile et interactif aux intéressés dans tout le Manitoba. Son objectif est d'aider les organismes communautaires à mettre à profit les discussions qui ont eu lieu. Nous espérons que ce rapport sera pour vous une ressource précieuse et qu'il encouragera la discussion.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur général,

La directrice générale par intérim,

Dave Martin

Patti Chiappetta

RAPPORT DU FORUM MANITOBAIN SUR LE VIEILLISSEMENT ET LES PERSONNES HANDICAPÉES - 2008

Le Forum manitobain sur le vieillissement et les personnes handicapées a été organisé par le Bureau des personnes handicapées et par le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé. Le présent rapport poursuit un double objectif :

1. Donner un aperçu des discussions qui ont eu lieu.
2. Encourager la poursuite du dialogue amorcé au Forum.

Nous vous invitons à lire les renseignements contenus dans le rapport et à les communiquer à votre organisme ou à votre groupe. Les questions posées après la description de chaque problème visent à aider votre groupe à réfléchir à la façon dont les problèmes abordés le touchent et à formuler des solutions.

Contexte : Le vieillissement et les personnes âgées au Canada

De plus en plus de Canadiens et de Canadiennes atteignent « l'âge d'or », c'est-à-dire qu'ils ont 65 ans ou plus. Dans ce segment de la population, il y a plus de personnes ayant une incapacité de longue durée que jamais auparavant, et beaucoup de personnes « deviennent handicapées en vieillissant ».

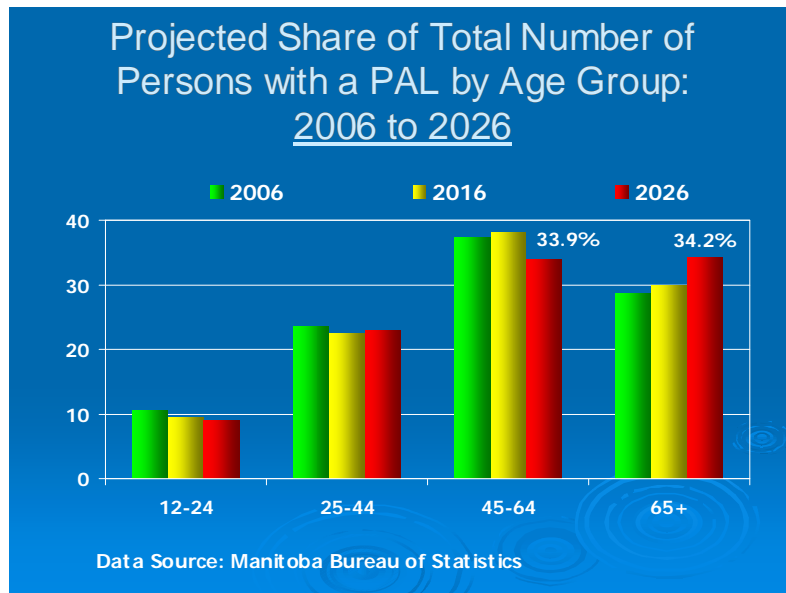
Nous savons qu'il existe un lien important entre l'âge et l'invalidité, mais en général, les deux groupes demeurent distincts. Les jeunes personnes qui ont un handicap s'identifient aux gens de leur âge. De même, les personnes âgées pensent que les changements physiques qu'elles subissent à mesure qu'elles avancent en âge font partie du processus de vieillissement. **Mais qu'en est-il des personnes qui deviennent handicapées en vieillissant? Et des personnes handicapées qui vieillissent?**

« Les personnes âgées... risquent davantage de subir des contraintes dans leur vie, mais même à l'âge de la sagesse, elles hésitent à admettre qu'elles ont peut-être un handicap et qu'elles font désormais partie de cet autre groupe. Quand j'ai demandé à des personnes âgées ... ce dont elles avaient besoin, elles ont mentionné des bancs le long des sentiers de randonnée, mais elles ne pouvaient pas identifier cela à un handicap. Nous ne sommes pas obligés de donner un nom à la situation. Il s'agit tout simplement d'un besoin. »

~ Un participant au forum

Selon Statistique Canada, en 2001, 259 500 Manitobains et Manitobaines étaient âgés (65 ans ou plus), et 163 340 membres de la population de la province étaient handicapés. Le groupe de recoupement (personnes âgées handicapées)

comptait 91 070 personnes. Dans la province, 56 % des personnes handicapées avaient au moins 65 ans¹. En 2006, Statistique Canada a fait savoir que presque 16 % des Manitobains et Manitobaines avaient un handicap. On s'attend à ce que ce pourcentage augmente à mesure que la population vieillira. En outre, on prévoit que la taille du groupe de recoupement grandira d'un pourcentage pouvant atteindre 50 % — d'ici 2026, plus de 28 % des Manitobains et des Manitobaines auront un handicap, et les deux tiers d'entre eux seront des personnes âgées.



Projections sur le pourcentage du nombre total de personnes dont les activités seront limitées, par groupe d'âge : De 2006 à 2026

33,9 % 34,2 %

Source des données : Bureau des statistiques du Manitoba

L'Enquête de Statistique Canada sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) réalisée après le recensement constitue la source la

¹ Le vieillissement et les personnes handicapées au Manitoba :

plus complète de données dont nous disposons sur la fréquence des incapacités. Aux fins de l'EPLA, « les personnes ayant des incapacités sont celles qui ont indiqué éprouver des difficultés au cours des activités de la vie quotidienne, ou qui ont indiqué qu'un état physique ou mental ou qu'un problème de santé a réduit la nature et le nombre d'activités qu'elles pouvaient faire ». Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Statistique Canada.

En prévision de cette évolution démographique, le Canadian Centre for Disability Studies (CCDS) a réalisé un projet de recherche intitulé *Aging with a Disability* (Vieillir tout en ayant un handicap). Le projet a mis l'accent sur le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse et il avait pour but de cerner les besoins des personnes vieillissantes ayant une invalidité de longue durée et les lacunes dans les services leur étant offerts. Les résultats ont été présentés lors d'un forum interprovincial sur le vieillissement et les personnes handicapées, à Winnipeg, les 10 et 11 mars 2008.

Une des principales constatations du forum a été la suivante : vieillir avec un handicap coûte de l'argent et il n'existe pas assez de programmes pour aider à payer les frais. Le projet de recherche a aussi montré que les responsables des programmes du gouvernement en matière de santé et de services sociaux perçoivent souvent les personnes handicapées et les personnes âgées comme formant deux groupes différents. Cela signifie qu'on élabore parfois des programmes et des politiques différents qui sont en fait conçus pour répondre à des besoins identiques ou semblables.

« Comme les membres de la population vieillissante sont de plus en plus nombreux, des ressources plus importantes seront nécessaires très rapidement : il faudra plus de logements accessibles et d'autres éléments tels que des portes à commande automatique, de meilleurs services d'autobus et plus de bancs. »

~ Un participant au forum

Le Forum interprovincial a aussi mis en lumière le manque de recherches sur les appuis dont les personnes handicapées ont besoin quand elles vieillissent et veulent demeurer dans la collectivité. Les participants ont convenu que les personnes handicapées et les personnes âgées ont certaines préoccupations en commun :

- langue, identité et attitude;
- soutien à domicile et prestation des soins;
- transports;
- logement;
- revenu et pauvreté.

Afin de comprendre l'incidence de ces enjeux au Manitoba, le Bureau des personnes handicapées et le Secrétariat du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé ont organisé le *Forum manitobain sur le vieillissement et les personnes handicapées*.

Forum manitobain sur le vieillissement et les personnes handicapées

Le Bureau des personnes handicapées et le Secrétariat du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé ont invité 21 groupes de personnes âgées et 32 organismes de personnes handicapées et groupes de consommateurs à un forum d'une journée qui s'est tenu à Winnipeg le 12 mars 2008. Trente-huit personnes ont participé au forum, sans compter seize autres personnes, y compris des chefs de groupe, des conférenciers, un animateur et les organisateurs du forum.

Le programme de la journée avait été conçu pour permettre à la fois la présentation de renseignements par des experts et l'échange d'idées entre les participants. Les planificateurs du forum ont adopté une « approche à double optique »² pour examiner les questions et les services. En d'autres mots, quand on examine les programmes et les politiques, on prend à la fois en compte les personnes âgées (première optique) et les personnes handicapées (seconde optique).

La journée a commencé par la présentation de renseignements sur les nouveaux projets et études concernant les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes âgées ayant une invalidité de longue durée. Olga Krassioukova-Enns et Ken Cassin ont communiqué les résultats d'une recherche menée par le Canadian Centre on Disability Studies sur l'invalidité et les personnes âgées. James Hunsberger a offert un point de vue personnel dans un exposé intitulé « Policy Dreams and Practical Realities of Aging with Disability » (Vieillir avec un handicap : les politiques dont on rêve et celles qui existent dans le concret). Trois autres exposés ont décrit des modèles de programme qui répondent à la fois aux préoccupations des personnes âgées et à celles des personnes handicapées :

² Une description de l'approche à double optique figure dans *What About Us? Aging with Disability and Dignity*, rapport présenté en mars par l'Independent Living Resource Centre, à Halifax (Nouvelle-Écosse). Voir le site Internet www.ilrc-halifax.ns.ca/news/aging.doc.

- « Peer Support Program » (Programme de soutien par les pairs), par Doug Lockhart, de l'Independent Living Resource Centre, à Winnipeg;
- « Functional Needs Approach Used in Emergency Management » (L'approche axée sur les besoins fonctionnels et employée dans la gestion des situations d'urgence), par Yutta Fricke, du Bureau des personnes handicapées;
- « Age-Friendly Communities » (Les collectivités amies des aînés), par Verena Menec, du Centre on Aging (Université du Manitoba).

L'après-midi a été consacré à l'écoute des participants qui représentaient les personnes âgées, d'une part, et les personnes handicapées du Manitoba, d'autre part. Ces deux groupes ont parlé de leurs objectifs, préoccupations et besoins mutuels. Ils se sont aussi demandé si les programmes existants satisfont à ces

besoins et sur quelles lacunes il fallait se pencher en priorité. Finalement, ils ont étudié la notion d'une collaboration entre les groupes des personnes âgées et les organismes de personnes handicapées qui s'aideraient ainsi mutuellement.

Les participants se sont divisés en cinq groupes de discussion, et chacun de ces derniers a pu examiner les cinq thèmes abordés lors du Forum interprovincial sur le vieillissement et les personnes handicapées. Chaque groupe est passé d'un thème à l'autre, en faisant fond sur les réponses apportées par le groupe précédent au sujet de chaque thème. Les organisateurs avaient formulé un ensemble de questions progressives qui ont permis aux participants d'examiner chaque thème et les solutions possibles aux problèmes en passant d'un point de vue très général à une optique de plus en plus ciblée.

Le forum d'une journée a constitué la première étape d'une démarche visant à inviter les personnes âgées et les personnes handicapées à discuter de leurs préoccupations communes, d'une part, et de ce qu'elles vivent différemment, d'autre part.

Comment votre groupe peut-il poursuivre la discussion?

1) Langue, identité et attitude : Discussion au forum

« La discrimination fondée sur l'âge imprègne toute notre société. Peu importe l'endroit où vous êtes dans le monde, vous allez vous heurter à l'attitude qui accorde à la beauté et à la jeunesse une importance démesurée. Si vous n'êtes pas parfait, jeune et beau dans la société, on vous met aux oubliettes. »

~ Un participant au forum

Des participants au forum ont déclaré que les problèmes de communication constituent un défi dans la vie des personnes âgées et des handicapés. Certaines personnes qui apprennent l'anglais à un stade avancé de leur vie ont besoin de la coopération d'autrui pour apprendre à écouter et à parler. Des personnes malentendantes ont de plus en plus de mal à comprendre des renseignements importants et à visiter des amis. Ces deux problèmes découragent la participation à la vie de la collectivité. Dans les pires situations, les personnes s'isolent chez elles, car elles ne peuvent bien entendre ou comprendre ce qu'on leur dit.

Des personnes au forum ont affirmé que les documents officiels, dont ceux du gouvernement, sont parfois rédigés dans une langue difficile à lire ou à comprendre. Si la personne ne comprend pas les termes utilisés, elle se sent mal informée et isolée.

Mesures que le gouvernement pourrait prendre

- Embaucher plus de traducteurs spécialistes, entre autres, de l'American Sign Language et du langage simple et clair qui a recours à des phrases simples pour décrire des idées compliquées.
- Diffuser plus de renseignements en recourant à Internet et au système d'éducation public.
- Offrir des documents gouvernementaux en de nombreuses langues et sensibiliser le personnel aux questions culturelles, surtout pour aider le nombre grandissant de néo-Canadiens.
- Consulter davantage les personnes handicapées et les personnes âgées, et veiller à ce qu'elles soient représentées davantage dans les divers organismes.

Les participants ont pensé que les aînés et les handicapés croient parfois qu'ils ne sont pas aussi estimés que d'autres membres de la société. Ils ont l'impression d'être un « fardeau », qu'ils n'ont aucune contribution valable à apporter. Ils peuvent ressentir ce manque de respect dans de nombreux contextes : quand ils ont affaire à des employés du régime de soins de santé ou des services sociaux, quand ils sont avec des membres de leur famille ou avec des voisins, ou dans les médias. Les personnes âgées et les handicapés n'aiment pas être perçus comme étant frêles ou faibles; ils veulent qu'on mette l'accent sur leurs capacités plutôt que sur leurs limites.

Les participants ont dit que la société a besoin de modèles de rôle plus nombreux chez les personnes handicapées et de personnes qui apportent des contributions visibles et importantes chez les aînés. Une des façons de promouvoir le respect consisterait à recourir à des programmes de mentorat intergénérationnel. Il serait bon également que plus de personnes handicapées et d'aînés soient représentés dans les médias et la publicité.

Mesures que la collectivité pourrait prendre

- Accroître le nombre de personnes âgées et de personnes handicapées dans les groupes de citoyens, les organismes communautaires et les réseaux.
- Les associations de personnes âgées et les groupes de personnes handicapées pourraient trouver des occasions de se réunir pour discuter de certaines idées fausses qu'ils risquent d'avoir au sujet les uns des autres.
- Ces associations et ces groupes pourraient mettre sur pied des campagnes d'éducation pour enseigner le respect à l'ensemble de la collectivité et pour l'amener à changer d'attitude et à employer un langage correct à leur endroit.

« Ce que les personnes âgées ne comprennent pas, c'est que le fait de ne pas prendre leur propre handicap en compte limite en réalité leurs activités. Par exemple, elles préfèrent souffrir en marchant péniblement plutôt que circuler en fauteuil roulant, parce qu'elles ne veulent pas qu'on pense qu'elles sont aussi mal en point. »

~ Un participant au forum

Qu'en pensez-vous? Thèmes de réflexion pour votre groupe

- Que signifient les mots « personnes âgées » (ou « aînés ») pour votre groupe? Que signifient les mots « personnes handicapées » (ou « handicapés », « invalides ») pour votre groupe? Votre groupe se sent-il décrit par l'un de ces termes?
- Des membres de votre groupe ont-ils fait l'objet de discrimination fondée sur l'âge ou l'invalidité? Pourquoi en est-il ainsi, selon vous? (Ne passez pas trop de temps à discuter de **ce qui s'est passé**; concentrez-vous plutôt sur les **raisons pour lesquelles** cela s'est produit, selon vous.)
- Comment avez-vous réagi quand vous avez été victime de discrimination? Votre réaction a-t-elle été efficace? Le cas échéant, pourquoi? Si elle ne l'a pas été, que ferez-vous de différent la prochaine fois?
- Quand on fait l'objet de discrimination, on se sent parfois très isolé. Revenez en arrière et rappelez-vous ce qui s'est passé, mais cette fois-ci, imaginez que les appuis nécessaires existent pour faire de cette expérience quelque chose de plus positif. Quels seraient ces appuis? Pourquoi feraient-ils une différence?
- Songez à vous joindre à d'autres groupes de personnes âgées ou de personnes handicapées afin de trouver tous les appuis dont vous pourriez bénéficier ensemble face à la discrimination. Quels genres de mesures pourriez-vous prendre pour changer les obstacles linguistiques et les attitudes? À qui parleriez-vous? Quel serait votre plan?

2) Soutien et soins à domicile : Discussion au forum

De nombreux handicapés et personnes âgées ont besoin de soutiens et de soins à domicile pour pouvoir rester dans la collectivité. Les participants ont déclaré que l'obtention de soins appropriés risque d'être très difficile. Les horaires des services de soins à domicile sont limités, et certaines familles ne peuvent pas fournir le soutien supplémentaire. Beaucoup d'aînés et de personnes handicapées n'ont pas les moyens d'embaucher quelqu'un qui leur donnerait l'aide supplémentaire nécessaire. Parfois, ces personnes doivent quitter leur collectivité et aller vivre dans des établissements de soins prolongés non pas parce qu'elles sont malades, mais parce qu'elles ne peuvent obtenir le soutien dont elles ont besoin pour continuer de vivre chez elles.

Les personnes âgées et les personnes handicapées présentes au forum ont affirmé qu'elles ne sont pas toujours au courant des services offerts par le gouvernement, ou des ressources existant dans la collectivité dont elles pourraient profiter. Beaucoup ne savent rien sur les programmes plus souples tels que les programmes de soins médicaux spécialisés prodigués à la maison ou les programmes de soins auto-gérés (qui permettent à une personne handicapée de se charger d'embaucher et de gérer les services non professionnels dont elle a besoin pour vivre en autonomie dans la collectivité).

Les programmes de soutien et de soins à domicile ne se limitent pas à l'aide aux personnes assujetties à des limites physiques. Les personnes souffrant de déficiences intellectuelles, de la maladie d'Alzheimer ou de démence risquent de voir leurs réseaux sociaux disparaître peu à peu à mesure qu'elles vieillissent ou que leur maladie progresse. Les rapports humains sont très importants.

Mesures que le gouvernement pourrait prendre

- Établir des programmes de soutien à domicile uniformes, axés sur la personne et offerts par un personnel bien formé, pour que les aînés et les handicapés puissent demeurer dans la collectivité.
- Accroître le nombre d'Autochtones et de membres des minorités ethniques chez le personnel fournissant les soins à domicile.
- Donner aux aidants naturels la possibilité d'acquérir des connaissances et d'échanger des renseignements sur divers modèles de soutien à domicile.
- Créer des normes provinciales en matière de soins et trouver des formules pour que chacun puisse « vieillir chez soi », dans sa propre collectivité.

Qu'en pensez-vous? Thèmes de réflexion pour votre groupe

Si vous appartenez à une association de personnes âgées, vous auriez peut-être avantage à inviter des membres d'un groupe de personnes handicapées (ou l'inverse) à venir prendre le café pour discuter des questions suivantes et pour comparer vos réponses :

- *Voulez-vous continuer à vivre dans votre collectivité? Pourquoi cela est-il ou n'est-il pas important?*
- *Y a-t-il des obstacles risquant de vous empêcher de vivre dans votre collectivité? Quels sont-ils?*
- *Que vous faut-il pour demeurer dans votre collectivité?*
- *Savez-vous si vous pouvez obtenir ce dont vous avez besoin pour demeurer dans votre collectivité? Comment et où obtiendriez-vous ce qu'il vous faut?*

3) Les transports : Discussion au forum

Les aînés et les handicapés admettent qu'il est très important pour eux d'avoir des moyens de transport accessibles. Un bon système de transport les aide à se soustraire à l'ennui et au sentiment d'isolement et à ne pas perdre d'importantes relations sociales. Certaines personnes âgées ont du mal à passer *du stade où elles conduisent leur véhicule à celui où elles se font conduire*. Les personnes handicapées qui sont encore sur le marché du travail éprouvent du ressentiment si les transports ne sont pas fiables.

Des participants ont déclaré que les services tels que ceux du programme Handi Transit sont offerts en fonction des priorités. Par exemple, les sorties à caractère social, y compris celles pour aller faire du travail bénévole, ont un faible degré de priorité. Les services de transport dont disposent les personnes handicapées et les aînés dans les régions rurales sont encore plus limités. En outre, les résidences avec services d'aide à la vie autonome sont de plus en plus situées à la périphérie des villes au Manitoba, ce qui signifie que le besoin de transports accessibles en milieu urbain ira en grandissant.

« Les personnes âgées sont perçues comme étant des ennemis, des concurrents pour l'accès aux programmes. Nous devons établir un dialogue pour conjuguer nos forces de manière à mettre fin à nos rivalités. Il faut encourager les jeunes handicapés à jumeler leurs préoccupations à celles des aînés. »

~ Un participant au forum

Les politiques actuelles sur le transport sont établies de telle façon que les personnes âgées et les handicapés ont l'impression qu'ils doivent se faire concurrence pour profiter des services. Les participants ont discuté des moyens à prendre pour améliorer la situation.

Mesures que le gouvernement pourrait prendre

- Accroître le nombre d'autobus du service Handi Transit en milieu urbain.
- Accroître le nombre d'autobus ordinaires qui sont « accessibles » (en d'autres mots, faire en sorte qu'il soit facile pour les personnes en fauteuil roulant d'y monter et d'en descendre).
- Réduire les tarifs de taxi pour les personnes âgées et les handicapés.
- Accroître le nombre d'options quant aux moyens de transport accessibles pour franchir de longues distances (avions, trains et autocars).
- Créer des laissez-passer à tarif réduit pour les personnes qui aident les handicapés à voyager en autobus.
- Établir plus de réseaux de transport accessibles près des résidences avec services d'aide à la vie autonome.
- Faire en sorte que les urbanistes consultent les personnes âgées et les personnes handicapées quand ils conçoivent des quartiers et des secteurs commerciaux.

Qu'en pensez-vous? Thèmes de réflexion pour votre groupe

Si vous appartenez à une association de personnes âgées, vous auriez peut-être avantage à inviter des membres d'un groupe de personnes handicapées (ou l'inverse) à venir prendre le café pour discuter des questions suivantes et pour comparer vos réponses :

- *Utilisez-vous les transports en commun? Si tel est le cas, combien de fois par semaine ou par mois? Sinon, pourquoi n'y recourez-vous pas?*
- *À quel point est-il important pour les membres de **votre** groupe (personnes âgées ou personnes handicapées) d'avoir accès aux transports en commun?*
- *À quel point importe-t-il pour les membres de votre groupe d'avoir un accès complet aux transports en commun? Obtiennent-ils ce dont ils ont besoin? Si tel n'est pas le cas, quelles seraient certaines solutions au problème?*
- *Quels sont les aspects les plus importants auxquels les planificateurs des transports en commun accessibles devraient penser? Pourquoi cela importe-t-il tant?*

4) Le logement : Discussion au forum

« On a beaucoup parlé des logements plus faciles d'accès, où nous pourrions continuer de visiter nos amis et les membres de notre famille, peu importe où ils vivent. Ne pas se contenter d'apporter des ajustements aux résidences personnelles. Des logements accessibles destinés aux personnes qui veulent acheter une résidence plus petite et passer, par exemple d'une maison à deux étages à un bungalow ou à un immeuble en copropriété. »

~ Un participant au forum

Des participants au forum ont déclaré que le manque de logements abordables et accessibles, surtout dans les quartiers sûrs, était un problème dans leur collectivité. Ils ont dit qu'il était très difficile de trouver des logements accessibles dans les régions rurales et que cela compliquait les choses et accroissait le degré d'insécurité pour les personnes risquant déjà d'être isolées. Certaines personnes sont obligées de quitter leur collectivité et de déménager dans un centre urbain plus grand pour trouver un logement accessible. D'autres doivent déménager dans un établissement. Cela ne se produit pas nécessairement parce que leur état de santé se détériore, mais parce qu'elles ne peuvent plus fonctionner dans leur propre maison.

Un logement « accessible » en est un où une personne handicapée pourrait vivre sans difficulté et où elle aurait accès à toutes les pièces intérieures, à toutes les entrées, à toutes les armoires, à tous les interrupteurs et à tous les parquets ainsi qu'aux aménagements extérieurs et au terrain de stationnement.

Un logement « accessible aux visiteurs » possède : 1) au moins une entrée facile d'accès; 2) une entrée sans marches et munie d'un vaste palier; 3) des portes et des corridors larges au rez-de-chaussée; 4) une salle de bains au rez-de-chaussée à laquelle une personne en fauteuil roulant peut accéder.

Certaines personnes ayant des limitations physiques vivent dans un logement « accessible », mais elles auront peut-être du mal à rendre visite à des amis ou à des membres de leur famille, car le logement de ces derniers risque de ne pas être accessible. Leurs collectivités ont besoin de logements « accessibles aux visiteurs ». Il faut publier des normes sur ces logements et les promouvoir auprès des constructeurs commerciaux d'habitations.

De nombreux participants ont écouté avec enthousiasme ce que le Canadian Centre on Disability Studies a dit sur les collectivités où il fait bon vivre. La définition suivante a été donnée :

« C'est une collectivité qui offre l'accès aux transports en commun, où l'on peut marcher, qui est située près des commodités, qui est sûre et où l'on trouve des services de santé et de loisirs, des services culturels et un milieu bienveillant et accueillant comportant en quantité suffisante des logements abordables et accessibles. Les logements facilement accessibles aux visiteurs représentent un moyen simple de répondre aux besoins des propriétaires de maison et des collectivités au fil du temps et de contribuer à la création d'un environnement plus sain où il fait vraiment bon vivre³. »

Les participants ont souligné l'importance de veiller à ce que, dans les plans des nouveaux lotissements, les collectivités s'assurent que ces derniers sont accueillants et qu'il y existe un équilibre entre les propriétés résidentielles et commerciales, de manière que les habitants puissent facilement se rendre à un centre de soins de santé ou de loisirs, s'adonner à des activités religieuses et culturelles et faire des achats.

Les personnes âgées et les personnes handicapées se sont entendues pour formuler les recommandations suivantes sur la planification des complexes commerciaux et résidentiels :

Mesures que le gouvernement pourrait prendre

- Situer les logements près des transports en commun et d'autres services sociaux.
- Créer des complexes de logement où une personne pourrait passer toute sa vie.
- Créer des quartiers diversifiés où des personnes de différents groupes d'âge et des personnes aux antécédents culturels variés ou possédant diverses compétences pourraient toutes se sentir chez elles.
- Organiser des séances d'information pour le grand public afin de promouvoir les deux avantages que sont les collectivités où il fait bon vivre et les logements accessibles aux visiteurs. Il faut faire comprendre l'idée que les logements accessibles sont avantageux pour tout le monde.
- Encourager les entreprises du secteur privé à construire des logements pour les personnes à faible revenu; les marges bénéficiaires seraient peut-être minimales (en d'autres mots, ces entreprises n'enregistreraient pas un gros profit), mais les retombées sociales seraient considérables. Les services gouvernementaux pourraient encourager des partenariats entre les secteurs public et privé, par le truchement d'incitatifs fiscaux.

³ La définition du terme anglais correspondant est tirée de *Visitability - Moving Towards Livable, Sustainable Housing and Communities in Canada*, Bulletin du Canadian Centre on Disability Studies, Vol. 11, n° 1, printemps 2007. Voir le site <http://www.disabilitystudies.ca/Documents/Bulletins/2007/vol11no1.html>.

- Encourager les constructeurs d'habitations à bâtir plus de logements « accessibles aux visiteurs ayant des limites physiques ».

Qu'en pensez-vous? Thèmes de réflexion pour votre groupe

Si vous appartenez à une association de personnes âgées, vous auriez peut-être avantage à inviter des membres d'un groupe de personnes handicapées (ou l'inverse) à venir prendre le café pour discuter des questions suivantes et pour comparer vos réponses :

- *Aimez-vous l'endroit où vous vivez? Qu'est-ce que vous aimez en particulier? Qu'est-ce que vous changerez?*
- *Chaque membre **de votre groupe** sait-il ce que signifient les expressions « logements accessibles aux visiteurs » et « collectivités où il fait bon vivre »? Si tel n'est pas le cas, votre groupe devrait-il, selon vous, organiser une séance d'information pour en apprendre davantage sur la question?*
- *Les membres de **votre collectivité élargie** savent-ils ce que sont les « logements accessibles aux visiteurs » et les « collectivités où il fait bon vivre »? Connaissez-vous des moyens que votre groupe pourrait prendre pour stimuler un intérêt à l'égard de ces notions?*
- *Savez-vous si l'on envisage de construire des complexes domiciliaires dans votre quartier? **Votre conseil municipal local** sait-il ce que sont les « logements accessibles aux visiteurs » et les « collectivités où il fait bon vivre »? Des personnes âgées et des handicapés pourraient-ils lui parler des options en matière de logement?*

5) Le revenu et la pauvreté : Discussion au forum

« Il faut reconnaître que personne ne choisit d'être pauvre. »

~ Un participant au forum

Les participants au forum s'inquiétaient profondément du fait que les personnes handicapées et les personnes âgées sont menacées par la pauvreté et ont un revenu insuffisant. Avoir un revenu limité, c'est avoir beaucoup de mal à répondre à des besoins fondamentaux et, même si certaines personnes reçoivent un supplément de revenu, ce dernier ne suffit pas pour leur garantir une bonne qualité de vie. Les personnes à faible revenu sont obligées de renoncer à des choix sains tels qu'aller au YMCA ou utiliser les transports en

commun pour aller à la bibliothèque ou à l'église ou participer à des activités culturelles. Cela ajoute aux sentiments de solitude et d'isolement.

Les personnes handicapées et les personnes âgées présentes au forum ont dit avoir l'impression d'être « bloquées en mode de survie ». Les statistiques montrent que le taux de chômage est beaucoup plus élevé chez les handicapés, tout comme chez les Manitobains autochtones, dont beaucoup n'ont pas de régime de pension.

Des participants ont expliqué comment « le système » les empêche d'améliorer leur situation. Quiconque fait une demande d'assistance sociale a l'impression de perdre sa dignité. Certains participants sans travail ont déclaré qu'ils deviendraient plus pauvres s'ils retournaient travailler, car leurs frais médicaux ne seraient dès lors plus couverts par le régime d'aide au revenu. Des participants ont affirmé qu'il est très difficile d'échapper au cycle de la pauvreté. La honte qui accompagne la pauvreté est très décourageante.

Les personnes handicapées et les aînés ont parlé du rapport entre l'obtention de bons soins et le manque d'argent. Les aidants naturels ne reçoivent aucune rémunération, de sorte que certains d'entre eux finissent par perdre de l'argent ou sombrer dans la pauvreté parce qu'ils s'occupent d'un être cher. Certains participants craignaient d'avoir besoin de plus de soins à la maison, sans qu'il y ait quelqu'un pour s'occuper d'eux. Des personnes ne pourront pas s'offrir des soins privés si les fonds qui leur sont alloués dans le cadre du Programme des soins à domicile sont insuffisants. Cela peut signifier qu'elles devront quitter leur collectivité et vivre dans un établissement, car elles n'ont pas l'argent pour payer les soins supplémentaires.

Les participants ont également admis que les associations de personnes âgées et les groupes de personnes handicapées ont parfois l'impression qu'ils se font concurrence pour obtenir la « même part du gâteau ». Les deux groupes pourraient mieux collaborer s'ils se percevaient comme luttant pour la même cause.

« Si j'étais victime d'un accident et que je perdais une jambe, je pourrais me procurer une prothèse, mais si je perds l'ouïe, ce qui est aussi un trouble médical, je devrai déboursier 5 200 \$ piastres pour obtenir un appareil auditif. Pourquoi? Cela me met en colère. D'une certaine façon, dans cette société, la vieillesse est un handicap. »

~ Un participant au forum

Mesures que le gouvernement pourrait prendre

- *Créer d'autres moyens qui permettraient aux personnes d'obtenir des conseils financiers confidentiels et gratuits.*
- *Offrir des programmes accessibles d'éducation et de loisirs qui seraient financés par le gouvernement.*
- *Garantir un certain revenu annuel aux personnes âgées.*
- *Garantir un revenu annuel suffisant pour répondre aux besoins spéciaux et payer l'aide qu'il faut aux personnes handicapées.*
- *Établir des avantages fiscaux pour les aidants naturels, de manière qu'ils ne tombent pas dans la pauvreté en s'occupant d'un être cher. Ce serait là une façon pour le système de reconnaître et d'apprécier leur contribution.*

Qu'en pensez-vous? Thèmes de réflexion pour votre groupe

Si vous appartenez à une association de personnes âgées, vous auriez peut-être avantage à inviter des membres d'un groupe de personnes handicapées (ou l'inverse) à venir prendre le café pour discuter des questions suivantes et pour comparer vos réponses :

- *Quels effets l'insuffisance d'argent a-t-elle sur les membres de votre collectivité?*
- *Quels mécanismes fonctionnent-ils déjà dans votre collectivité pour soutenir les personnes âgées et les handicapés vivant dans la pauvreté?*
- *Selon vous, quels sont certains des meilleurs moyens de réduire la pauvreté?*
- *Des membres de votre collectivité font-ils face à des attitudes qui leur font éprouver de la honte parce que leur revenu est insuffisant? Si tel est le cas, pensez-vous que ces attitudes sont dues au fait qu'on ne comprend pas ce que signifie « fonctionner en mode de survie »? Que se passerait-il si les membres de vos groupes collaboraient pour sensibiliser davantage la population à ce à quoi ressemble la vie dans la pauvreté? Certains pourraient publier des articles dans les journaux locaux, voire organiser une séance d'information (avec un titre tel que « Les visages de la pauvreté »), pour aider à modifier les attitudes face à la pauvreté dans l'ensemble de votre collectivité et amener les gens à comprendre qu'il n'est pas facile de vivre avec un faible revenu et que c'est un problème sérieux.*

6) Résultats inattendus : Les questions « laissées en suspens »

« Ce que les deux groupes réclament le plus ensemble, c'est une amélioration du milieu physique. Ils veulent se sentir en sécurité. Cela va au-delà de la mobilité : ils veulent des écriteaux clairs, un bon éclairage, de bonnes mesures de sécurité ... »

~ Un participant au forum

Les participants ont eu de nombreuses réflexions et d'importants propos à exprimer au sujet de chacun des cinq thèmes de discussion. Tout au long de la journée, ils ont aussi soulevé des questions qui ne faisaient pas partie de l'ordre du jour officiel. Nous les avons appelées les questions « laissées en suspens ». Deux d'entre elles, considérées importantes, sont mises en relief ci-dessous.

Sécurité

Les personnes âgées et les personnes handicapées ont déclaré qu'elles voulaient en savoir davantage sur la façon d'assurer leur sécurité et de rester en sécurité dans la collectivité. Cette question a été soulevée plusieurs fois au cours de la journée, mais les participants ont proposé d'organiser un autre atelier qui serait conçu pour les aînés et les handicapés et qui serait consacré à la sécurité.

Sexualité

Les participants ont exprimé quelques préoccupations au sujet de la sexualité. Ils ont dit que la société ne s'attend jamais à ce que les personnes âgées ou les personnes handicapées aient une vie sexuelle active; ils ont ajouté que certaines attitudes sociales sont injustes et blessantes. Ces dernières font en sorte, par exemple, que les handicapés et les aînés ne reçoivent pas toujours les renseignements nécessaires sur les pratiques sexuelles sûres. Un autre problème réside dans le fait que les handicapés et les aînés finissent par ajouter foi à ces attitudes, ce qui peut les empêcher d'avoir des relations intimes sérieuses.

Conclusion

« J'ai été parfois surpris de constater que certains des problèmes étaient les mêmes dans les deux groupes. »

~ Un participant au forum

Le Forum manitobain sur le vieillissement et les personnes handicapées a donné une occasion sans pareille aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux aînés ayant une invalidité de longue durée de se réunir et de discuter des problèmes qui les concernent et des services qu'ils emploient et qui les aident dans leur vie de tous les jours. Les participants au forum ont constaté que, même s'ils se perçoivent peut-être comme appartenant à des groupes sociaux différents, leurs besoins et leurs difficultés sont souvent identiques ou semblables.

« Nous devons explorer le fossé – Qu'est-ce qui sépare les deux domaines des caractéristiques et des préoccupations? Pourquoi est-il si difficile de cerner ce que nous avons en commun – le mythe des mondes distincts – et de créer des liens entre les deux solitudes? Si nous ne pouvons jeter un pont sur ce fossé, c'est que nous ne sommes pas représentés par les bonnes personnes à la table des négociations. »

~ Participant au forum

Liste des organismes participants :

Collectivités amies des aînés : Verena Menec
Manitoba Society of Seniors : Harry Paine
Association canadienne des paraplégiques : Derek Legge et Jack MacDonald
Continuity Care: Suzanne Swanton
Conseil des Canadiens avec déficiences : Colleen Watters
Canadian Centre on Disability Studies : Olga Krassioukova-Enns,
Laurie Ringcart, Abigail Larbi, Harriet Baffoe et Nancy Nervall
People First of Winnipeg : Valerie Wolbert
Society for Manitobans with Disabilities : Natalie Mulaire
Independent Living Resource Centre : Doug Lockhart, Joanne LeGault,
Elgeline Merquita et Brenda Currant
Manitoba Deaf Centre : Joey Reeves
Fédération des aînés francophones du Manitoba : Gérard Curé
Winnserv Inc. : Leslie Udell
Conseil manitobain sur le vieillissement : Norma Drosdowech
Ten Ten Sinclair : Ken Cassin
Cosco of BC : Ian Buck
Conseil des Canadiens avec déficiences : April D'Aubin
Société d'habitation et de rénovation du Manitoba : Wendy Rath
Winnipeg Seniors' Recreation Council : Judy Asker
Institute of Urban Studies, Université de Winnipeg : Gina Sylvestre
Société d'Alzheimer : Sylvia Rothway
Agence de la santé publique du Canada : Pat Lachance
Conseil manitobain sur le vieillissement : Norma Drosdowech
Disability Links Association Network : Jack Styan

Liste des personnes-ressources :

Rhonda Wiebe, animatrice principale
Yutta Fricke, animatrice
Patti Chiappetta, animatrice
Diane Driedger, chef de groupe
David Kuxhaus, chef de groupe
Becky Raddatz, chef de groupe
Nancy Newall, chef de groupe
Louise Hutton, chef de groupe

Pour en savoir plus, adressez-vous au :

Bureau des personnes handicapées
240, avenue Graham, bureau 630
Winnipeg (Manitoba) R3C 0J7
Téléphone : 1 204 945-7613 / Télécopieur : 1 204 948-2896
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 7613
Courriel : dio@gov.mb.ca / Site Internet : www.manitoba.ca/dio

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du
vieillissement en santé
155, rue Carlton, bureau 822
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : 1 204 945-6565 / Télécopieur : 1 204 948-2514
Sans frais : 1 800 665-6565
Courriel : seniors@gov.mb.ca / Site Internet : www.gov.mb.ca/shas/
Site Internet : www.winnserv.ca

